

Conseil d'établissement du 7 décembre 2020

Membres parents

- Madame Geneviève Auger
- Madame Manon Gaudreault
- Madame Judith Germain
- Madame Amel Chamakh
- Monsieur Éric Lefebvre

Membres absents

- Madame Nadia Baribault (professionnelle)
- Madame Liette Dagenais (enseignante)
- Madame Florence Say (parent)

Membres du personnel

- Madame Ariane Laguë-Choinière
- Madame Stéphanie Plourde
- Madame Catherine Dubois
- Madame Patricia Séguin
- Monsieur Salem Ould Fella (ens. substitut)

Membre de la communauté

- Madame Marie-Josée Dupré

Parent invité

- Monsieur Thierry Marie-Lessard (*Question du public*)

Direction

- Madame Anouk Bilodeau

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
Après vérification du quorum, ouverture de la séance à 18 h 31
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
Mme Laguë-Choinière propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyée par Mme Gaudreault.

3. Adoption du procès-verbal du 2 novembre 2020

Mme Gaudreault propose l'adoption du procès-verbal, Mme Auger appuie.

4. Questions du public

Monsieur Marie-Lessard soumet la situation suivante :

Dans le contexte actuel lié à la covid, il comprend qu'il y a eu un plan sanitaire suivi par l'école, mais pourquoi il n'y a pas plus de réflexion autour de ce plan qui lui paraît inadéquat. Les écoles de Verdun et de Lasalle font mieux respecter le 2 mètres à l'entrée des écoles. D'où sa question de savoir pourquoi l'école n'impose pas une entrée progressive par bulle classe ?

Oui, ça prend du temps, mais c'est nécessaire selon lui. Les élèves devraient être dans la cour avant d'entrer en classe, même si elle est petite.

La directrice a posé cette question aux instances qui gèrent la crise sanitaire, et le plan suivi était le plus viable. À plusieurs reprises, elle a insisté pour que les parents portent leurs masques devant l'école. Concernant la cour, elle est vraiment trop petite pour réunir les enfants en rang et par classe. Il faudrait peut-être faire des entrées à des heures différentes, mais là il faut tenir compte des parents qui ont plusieurs enfants dans des classes différentes. L'entrée par la 18^e avenue est très serrée, la configuration n'est pas optimum, mais la DRSP a émis cette recommandation. Ce mercredi 9/12, il y a la brigade solidaire de Lachine qui sera là le matin pour sensibiliser les parents et distribuer des masques. Mais on continue à réfléchir sur de meilleures solutions.

Mme Auger souligne le fait qu'historiquement les parents de PM ne sont pas très disciplinés...

Mme Auger demande aussi si le public peut assister à toute la rencontre. Mme Bilodeau a vérifié avec l'avocate du ministère, et la présence est permise seulement lors des questions du public. Madame Auger précise que le public peut assister à l'entièreté de la séance, mais il ne s'exprime que durant le point du public. Les séances restent toujours ouvertes au public.

5. Mot du président

Bienvenue à la 3^e édition, il a bien rencontré la direction pour voir les documents à l'ODJ et les a révisés avec elle.

6. Mot de la direction

Les vérifications ont bien été faites avec le président. Le mois de novembre a été très mouvementé, mais bien épaulé par les instances sanitaires (CNSST, CIUSSS, syndicat, etc.). La semaine du 16 novembre, la DRSP a établi le plan sanitaire que les parents ont reçu par courriel, comme la recommandation de faire le test de dépistage de la Covid par exemple. Le 27 novembre, tous les élèves en quarantaine étaient de retour. La psychologue a dit que tout a bien été fait, autant pour les enseignants que pour les parents. Donc on n'a pas eu à fermer l'école lors du pic des contaminations, mais il faut souligner que les équipes ont ressenti beaucoup de stress. Deux infirmières sont venues et se sont entretenues avec l'équipe du SDG pour discuter et aider à gérer au mieux les interactions. Depuis le 23 novembre, tout va mieux à l'intérieur des murs de l'école et le personnel se sent mieux.

Tous les plans d'intervention sont suivis et le lancement de Vers le Pacifique est en cours.

L'école a reçu une subvention de 4000\$ pour rendre la cour de récréation plus active, conviviale et sécuritaire.

La 1^{re} communication aux parents a été faite en novembre, normalement en octobre. Bravo aux parents qui ont répondu présents!

Distribution de denrées alimentaires pour des familles ciblées d'une valeur de 50\$ et carte cadeau de 50\$ dédiée à la nourriture.

Comme l'école ferme à partir du 17 décembre, la direction va voir comment distribuer les collations du 17 au 22 qui restent en stock.

7. Dépôt de documents

7.1 Document à l'intention des parents

7.2 Formation obligatoire

7.3 Planifications annuelles Éducation à la sexualité

8. Document à l'intention des parents

Il y a 2 nouveautés :

Si les membres adressent une demande à la direction, la direction doit la rendre publique.

Même chose pour le service scolaire.

9. Formation obligatoire pour les membres du CÉ, 2^e capsule (pour information)

Visionnement de la capsule

Mme Auger signale qu'il y en a plus, car Dalbé-Viau en a fait visionner plus. Sont-elles à visionner pendant nos CÉ ? oui, c'est obligatoire, Mme Bilodeau dit qu'elle les reçoit au fur et à mesure des séances des CÉ, il y en aura plus à visionner lors des prochains CÉ.

10. Reddition de compte budgétaire 2019-20 (pour approbation)

Mme Bilodeau l'a préparée, l'article 96.24 mentionne que la direction d'une école doit la préparer et la soumettre au CÉ.

Surplus et déficit de l'école.

7 fonds :

- 1- Fond de fonctionnement
- 2- Immobilisations
- 3- Sdg
- 4- Salaire
- 5- Salaires administratifs
- 6- Salaires pour des services particuliers
- 7- Projets de l'École montréalaise

Les surplus sont liés aux fonds des projets de l'École montréalaise et d'une partie des salaires non payés. Le surplus est perdu pour l'école.

Avec les transferts entre les fonds, on finit avec un surplus général.

Mme Auger demande si ce surplus aurait pu être utilisé autrement, Mme Bilodeau répond qu'il s'agit de fonds dédiés, on ne peut pas les utiliser pour autre chose.

34000\$ déduits de 19-20 et transférés en 20-21

Fond 1

Pas beaucoup de revenus (frais de scolarité) et déficit en raison de la fermeture du SDG.

Économie aussi d'une partie du salaire de la psychologue.

Les enseignantes bénéficient de 3000\$ en plus pour du perfectionnement.

Fond 2

46% perdus dédiés au mobilier car école fermée en mars.

Mme Chamakh souligne que les murs des corridors du sous-sol auraient besoin d'être plus colorés. L'entrée vers le sous-sol lui a semblé sombre et triste lors de la rentrée scolaire des maternelles. Mme Bilodeau confirme que les murs seront repeints prochainement.

Fond 3

SDG : pas un gros déficit, 6 éducatrices ont été payées jusqu'à la fin de l'année.

Fond 4

Budget pour les mesures du ministère. Surplus de 33 752\$ (salaire de la psychologue qui est arrivée en novembre).

Fond 5

À 0\$

Fond 6

Surplus en raison de la fermeture de l'école.

Fond 7

Pas de sorties scolaires en raison de la pandémie, donc l'argent est resté.

Mme Gaudreault demande s'il n'y aura aucune sortie cette année ? Mme Bilodeau dit que l'École montréalaise s'est adaptée, mais ce sont des intervenants qui se déplacent vers les écoles et non les enfants qui font les visites extérieures.

Mme Auger dit que le budget de l'École montréalaise est élevé, est-ce qu'il sera dépensé complètement? Mme Bilodeau dit que 10% peut être dépensé pour du matériel, mais le reste doit être réservé à des sorties.

M. Lefebvre revient sur l'offre de festivals en ligne qui sont payants. Le Ministère encourage l'achat de services pour soutenir les organismes culturels.

Mme Auger propose, appuyée par madame Chamakh.

Résolution # 07

11. Planification à l'éducation à la sexualité (pour approbation)

Mme Auger s'interroge au sujet des enseignants qui se sentaient moins à l'aise d'aborder certains thèmes, ils pouvaient avant faire appel à des personnes extérieures, comment ça se passe cette année?

Mme Bilodeau dit qu'il y a un budget de 1000\$ pour faire venir des experts extérieurs à la demande des enseignants. C'est toujours possible de le faire.

Mme Gaudreault propose, appuyée par Mme Auger

Résolution # 08

12. Achat cadeaux de Noël pour élèves (pour approbation)

Cette année, pas de fête à l'école, mais il va y avoir des petites activités. L'équipe école propose d'acheter un livre de la librairie Les passagers pour développer le goût de la lecture. L'école bénéficiera d'un rabais de 12%.

La librairie va préparer une sélection de livres pour chacun des niveaux. Les enseignants vont attribuer les livres aux enfants. Ils seront emballés pour créer la surprise.

L'achat des livres sera pris dans le fond des mesures spéciales, 3400\$ disponibles. Mme Bilodeau demande si elle a l'autorisation du CÉ pour dépenser 1500\$ à partir de ce fond. Elle a aussi fait une demande de soutien auprès d'autres financeurs.

Mme Laguë-Choinière autorise, appuyée par Mme Auger

Résolution # 09

13. Point du personnel

Mme Dubois annonce qu'elle est contente d'arriver en décembre et que tout le monde soit en santé.

Le président félicite les enseignants pour leurs efforts depuis le début de la crise sanitaire.

14. Point du SDG

La planification a été très intense en novembre, mais là on commence à respirer.

L'ajout de 2 journées pédagogiques en décembre + les jours de confinement ont demandé une grosse organisation.

Mme Gaudreault demande si des parents ont répondu à l'appel pour garder les enfants à la maison afin d'alléger un peu le SDG. Il y a eu quelques parents, mais pas beaucoup.

Mme Auger demande si du personnel est parti. Oui, et Mme Stéphanie a dû faire des remplacements. C'était intense.

Mme Chamakh demande si les élèves paraissaient stressés. Les élèves n'ont pas été stressés, ils ont même été très heureux de retourner à l'école. Il était important de les recadrer quand même, car les règles s'oublient vite.

15. Rapport de la personne déléguée au comité de parents

Retiré de l'ODJ

16. Varia

Mme Bilodeau annonce qu'il y a un cadeau de Noël qui attend les parents du CÉ. Elle nous envoie un courriel pour passer chercher notre cadeau.

Mme Bilodeau et le président nous souhaitent de belles fêtes !

17. Levée de l'assemblée

19 h 59